Envoyé en préfecture le 09/07/2025
Reçu en préfecture le 09/07/2025
Publié le 09/07/2025
ID : 069-216900290-20250707-20250707DEC062-AU

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET COMMANDE PUBLIQUE/COMMANDE PUBLIQUE
Réf. :

DECISION DU MAIRE DE BRON

Numéro : 20250707DEC062

Objet: Avenants relatif à la construction du groupe scolaire Les Genêts Lot n° 10 "Doublages - Cloisons" et Lot n° 19 "Équipements de cuisine"

Le Maire de Bron, Jérémie BREAUD,

VU les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 20200716DEL2 du 16 juillet 2020 donnant, au titre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords cadres ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

VU le marché n° 2023-701 relatif à la construction du groupe scolaire Les Genêts – lot n° 10 "Doublage-Cloisons" conclu avec la société AUBONNET ET FILS,

VU le marché n° 2023-717 relatif à la construction du groupe scolaire Les Genêts – lot n° 19 "Équipements de cuisine" conclu avec la société SAS PERRIER,

CONSIDERANT qu'en cours de chantier, des prestations supplémentaires ont été nécessaires pour ces 2 lots,

DECIDE

Article 1 : de signer l'avenant n° 2 au marché n° 2023-701 :
- Titulaire : AUBONNET ET FILS – 69470 COURS
- Dénomination du marché : Construction du groupe scolaire Les Genêts
- Lot n° 10 : Doublage - Cloisons
- Objet : Prise en compte de travaux supplémentaires
- Montant de l'avenant : + 4 780,00 euros H.T.

Article 2 : de signer l'avenant n° 1 au marché n° 2023-717 :
- Titulaire : SAS PERRIER – 69003 LYON
- Dénomination du marché : Construction du groupe scolaire Les Genets
- Lot n° 19 : Équipements de cuisine
- Objet : Prise en compte de travaux supplémentaires
- Montant de l'avenant : + 230,00 euros H.T.

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Bron est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site Internet de la Ville.

Envoyé en préfecture le 09/07/2025
Reçu en préfecture le 09/07/2025
Publié le 09/07/2025
ID : 069-216900290-20250707-20250707DEC062-AU

Article 4 : la présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Bron dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Article 5 : un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon ou déposé sur www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Fait à BRON, le

Signé par : Jérémie BRÉAUD
Date : 08/07/2025
Qualité : LE MAIRE

Jérémie BREAUD,

Envoyé en préfecture le 09/07/2025
Reçu en préfecture le 09/07/2025
Publié le 09/07/2025
ID : 069-216900290-20250707-20250707DEC062-AU

BRON
Tradition & Innovation

Construction du groupe scolaire Les Genets
Lot n° 19 – Équipements de cuisine
N° 2023-717

Avenant n°1

Envoyé en préfecture le 09/07/2025
Reçu en préfecture le 09/07/2025
Publié le 09/07/2025
ID : 069-216900290-20250707-20250707DEC062-AU

Entre :

La Ville de Bron, place de Weingarten – CS 30012 – 69671 BRON Cedex, représentée par son maire, Monsieur Jérémie BREAUD, habilité par délibération n° 20200716DEL2 du Conseil Municipal du 16 juillet 2020 portant délégation générale

Ci-après «La Ville de BRON»

et

La société **SAS PERRIER** 14 rue des Dahlias 69003 LYON, Société par actions simplifiée, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Maçon sous le numéro 349 363 838 représentée par sa Directrice Générale, Madame Ingrid MOLIERE, dûment habilitée à cet effet.

Ci-après «le titulaire»

Préambule

Par acte d'engagement notifié en date du 09/08/2023, la Ville de BRON a confié à la société SAS PERRIER le marché public n° 2023-717 relatif à la construction du groupe scolaire Les Genêts – Lot n°19 : Équipements de cuisine pour un montant de 110 871,36 € HT. (offre de base + prestation supplémentaire éventuelle 19-1 Pesée sur table)

En cours d'exécution du chantier, des prestations supplémentaires ont été nécessaires.

Ceci ayant été rappelé, il a été convenu ce qui suit.

ARTICLE 1 : TRAVAUX CONCERNÉS ET MONTANTS

Les travaux en plus-value à prendre en compte pour ce présent avenant sont les suivants :

- Finition inox en tête de la cloison basse de la laverie : + 230,00 euros H.T.

ARTICLE 2 : MONTANT DE L'AVENANT

Le montant de l'ensemble de ces travaux en plus-value est de + **230,00 € HT.**

ARTICLE 3 : NOUVEAU MONTANT DU MARCHE

	Marché Initial	Avenant n°1	Marché initial + avenants
Montants en € H.T.	110 871,36 €	+ 230,00 €	**+ 230,00 €**
% d'augmentation		+ 0,21 %	+ 0,21 %

Envoyé en préfecture le 09/07/2025
Reçu en préfecture le 09/07/2025
Publié le 09/07/2025
ID : 069-216900290-20250707-20250707DEC062-AU

ARTICLE 4 : CLAUSES ET CONDITIONS DU MARCHE INITIAL MAINTENUES

Toutes les autres clauses et conditions du marché, ainsi que ses avenants, demeurent inchangées.

A ...Lyon....., le .23/06/25

SAS PERRIER

Le Maire,
Jérémie BREAUD

ETS ANDRE PERRIER SAS
14 rue des Dahlias
69003 LYON
Tél. 03 85 25 17 45 - Fax 03 85 25 34 49
SIRET 349 363 838 00070 - APE 3320 B

Envoyé en préfecture le 09/07/2025
Reçu en préfecture le 09/07/2025
Publié le 09/07/2025
ID : 069-216900290-20250707-20250707DEC062-AU

Envoyé en préfecture le 09/07/2025
Reçu en préfecture le 09/07/2025
Publié le 09/07/2025
ID : 069-216900290-20250707-20250707DEC062-AU

BRON
Tradition & Innovation

Construction du groupe scolaire Les Genets

Lot n° 10 : Doublage - Cloisons

N° 2023-701

Avenant n°1

Envoyé en préfecture le 09/07/2025
Reçu en préfecture le 09/07/2025
Publié le 09/07/2025
ID : 069-216900290-20250707-20250707DEC062-AU

Entre :

La Ville de Bron, place de Weingarten – CS 30012 – 69671 BRON Cedex, représentée par son maire, Monsieur Jérémie BREAUD, habilité par délibération n° 20200716DEL2 du Conseil Municipal du 16 juillet 2020 portant délégation générale

Ci-après «La Ville de BRON»

et

La société **AUBONNET ET FILS** – 794 rue de Charlieu – Cours-la-Ville – 69470 COURS, Société à responsabilité limitée, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE sous le numéro 726 580 053 représentée par Monsieur Ivan AUBONNET, dûment habilité à cet effet.

Ci-après «le titulaire»

Préambule

Par acte d'engagement notifié en date du 09/08/2023, la Ville de BRON a confié à la société AUBONNET ET FILS le marché public n° 2023-701 relatif à la construction du groupe scolaire Les Genêts – Lot n°10 : Doublage – Cloisons pour un montant de 203 470,35 euros H.T.

En cours d'exécution du chantier, des prestations supplémentaires ont été nécessaires.

Ceci ayant été rappelé, il a été convenu ce qui suit.

ARTICLE 1 : TRAVAUX CONCERNÉS ET MONTANTS

Les travaux en plus-value à prendre en compte pour ce présent avenant sont les suivants :

- Pose dans cloison existante et cloison neuve de 2 nouveaux châssis intérieurs entre la BDC et l'extension de la bibliothèque y compris raccord : + 1 480,00 euros H.T

- Modification du nombre et des dimensions des trappes invisibles : + 850,00 euros H.T.

- Habillage en plaque de plâtre des embrasures autour des châssis du logement du gardien : + 2 450,00 euros H.T.

ARTICLE 2 : MONTANT DE L'AVENANT

Le montant de l'ensemble de ces travaux en plus-value est de **+ 4 780,00 € HT.**

ARTICLE 3 : NOUVEAU MONTANT DU MARCHE

	Marché Initial	Avenant n°1	Avenant n° 2	Marché initial + avenants
Montants en € H.T.	203 470,35	- 2 578,16 €	+ 4 780,00 €	**205 672,19**
% d'augmentation		- 1,27 %	+ 2,35 %	+ 1,08 %

Envoyé en préfecture le 09/07/2025
Reçu en préfecture le 09/07/2025
Publié le 09/07/2025
ID : 069-216900290-20250707-20250707DEC062-AU

ARTICLE 4 : CLAUSES ET CONDITIONS DU MARCHE INITIAL MAINTENUES

Toutes les autres clauses et conditions du marché, ainsi que ses avenants, demeurent inchangées.

A ....COURS....., le ..23/06/25

AUBONNET ET FILS

Le Maire,
Jérémie BREAUD

Aubonnet et Fils
SAS au capital de 1 000 000 €
794 rue de Charlieu - 69470 Cours la Ville - 69470 COURS
T +33(0)4 74 89 76 47 - aubonnet@aubonnet.fr
RCS Villefranche - Tarare 726 580 053
TVA : FR 15 726 580 053